

REUNION ANNUELLE DES MEMBRES ACTIFS

5 JUIN 2014

RAPPORT D'ACTIVITE

Le groupe « **Les Anciens** » est indépendant des instances de l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC). Il est abrité au sein de la Fondation Partenariale (FP/ UPMC) qui agit pour le développement de l'UPMC dans tous les domaines correspondant à ses missions. Il a été créé le 16 février 2010, par décision du conseil d'administration de la Fondation. Il dispose dans la Fondation d'un compte individualisé alimenté par les dons. Les sommes collectées sont exclusivement utilisées pour les actions décidées par le groupe.

Le groupe « **Les Anciens** » a pour objet de rassembler celles et ceux qui ont exercé à divers titres des fonctions à l'Université Pierre et Marie Curie (enseignants-chercheurs, chercheurs, IATOS, ITA...). Il a comme objectif majeur de promouvoir la solidarité entre les générations :

- améliorer pour les étudiants l'accès et les conditions d'études ;
- apporter des aides aux personnels se trouvant en situation difficile ;
- maintenir le lien et développer un réseau de solidarité entre ses membres.

MEMBRES ACTIFS

Deviens membre actif tout retraité qui a effectué un don dans l'année pour le compte du groupe « **Les Anciens** ».

Chaque membre actif bénéficie :

- d'une inscription dans l'annuaire en ligne du personnel de l'UPMC ;
- d'une adresse e-mail « prénom.nom@upmc.fr ». Elle a une validité d'un an et sera automatiquement renouvelée lors du prochain don ;
- de l'accès aux bibliothèques de l'UPMC, y compris par voie électronique ;
- de la participation aux activités conviviales organisées par « les Anciens » ;
- des informations diffusées par la Fondation Une réunion de l'ensemble des membres actifs est organisée annuellement.

EQUIPE DE COORDINATION

L'équipe de coordination est désignée par les membres actifs à l'occasion de la réunion annuelle. Elle assure la programmation des actions du groupe, leur suivi et statue sur les réponses à apporter aux demandes d'aides conformément à la charte constitutive du groupe « **Les Anciens** »

L'équipe de coordination renouvelée lors de la réunion annuelle du 6 juin 2013 est composée de : Luce Abouaf, Claude Alquié, René Alt, Philippe Blanc, Jean-Claude Boucaut, Danièle Fournier, Catherine Garnier, Michel Garnier, Dimitri Leccas, Jean Lemerle, Richard Minelli, Jean-François Perrot, Nicole Robinet, Jean Vignes.

REALISATIONS

Depuis sa création le groupe « **Les Anciens** » s'efforce de développer un réseau de solidarité entre les générations et de maintenir le lien.

1- Aide aux retraités en situation difficile ou souffrant d'isolement

Au cours de l'année 2013, l'équipe de coordination a apporté de l'aide à plusieurs retraités souffrant d'isolement :

- Visites régulières à un retraité lourdement handicapé et très seul
- Entretiens téléphoniques apportant du réconfort à un collègue très isolé à la fin de sa vie, et aide à l'organisation de ses obsèques.

Dans certains cas une aide financière ponctuelle vient en appui de l'accompagnement (abonnement à une revue scientifique par exemple).

2- Animation de la halte-garderie

La participation de membres du groupe des Anciens a permis à l'équipe de la halte-garderie de développer de nouvelles activités en faveur des enfants. Depuis 2013, des sorties régulières à la bibliothèque de la rue Buffon ont été mises en place (cinq à six séances par an). Un grand merci à Yvette Colombier, Colette Puzenat, Dominique Deville-Bonne, Françoise Le Calvez et Françoise Chévy qui se partagent cette activité.

Une animation musicale a aussi lieu grâce à Pierre Testemale, qui a donné un piano à la halte garderie et Nicolas Degallier. Ils remportent un gros succès auprès des enfants.

3-Bourses de soutien à la réussite

Début 2013, 3 bourses de soutien à la réussite d'un montant de 1500 € par an (donc 3000 € pour deux ans) ont été attribuées à des étudiants inscrits en 1^e année de master à la rentrée 2012. Les 3 étudiants boursiers étaient inscrits respectivement en master de Chimie, de Physique et applications et de Biologie moléculaire et cellulaire.

Pour la première fois, à la rentrée 2013, une bourse d'un montant de 1500 € par an a été attribuée à une étudiante en médecine en P2, bourse qui sera renouvelée pour son année de D1.

4-Aides ponctuelles à des étudiants

L'équipe de coordination a décidé d'accorder à la rentrée 2013 une aide ponctuelle de 1400€ à une étudiante inscrite en 2^e année de master Biologie intégrative et physiologie.

5- Permanence téléphonique

Afin de mieux répondre aux attentes des membres du groupe « **Les Anciens** » et des retraités de l'UPMC, l'équipe de coordination a décidé de mettre en place une permanence téléphonique. Après accord du Président Chambaz, une ligne téléphonique Orange a été installée fin 2013 dans le bureau des Anciens.

6-Activités culturelles et conviviales

Au cours de l'année civile 2013 on retiendra à titre d'exemple les visites de l'exposition Léonard De Vinci, de l'IRCAM, du Muséum National d'Histoire Naturelle, de l'exposition La Mer à Paris, du Petit Palais ainsi que les promenades géologiques dans le vieux Paris.

ACTIONS NOUVELLES

1-Bourses de soutien à la réussite

Début 2014, 3 nouvelles bourses ont été attribuées à des étudiants inscrits en 1^e année de master à la rentrée 2013. Ces 3 étudiants sont actuellement respectivement en master d'Informatique, de Biologie intégrative et physiologie, et de Mathématiques et applications.

2-Aide ponctuelle à un étudiant

Dans le même temps, l'équipe de coordination a accordé pour l'année 2013/2014 une aide ponctuelle de 1400€ à un étudiant de Sciences de l'univers, environnement, écologie.

3- Ouverture de la permanence téléphonique

Depuis janvier 2014 une permanence téléphonique ayant comme numéro d'appel le 01 43 54 84 01 est ouverte tous les lundis, de 17h à 19h. Elle permet d'échanger sur tout sujet concernant la solidarité envers les membres du groupe « **Les Anciens** » ou les retraités de l'UPMC en difficulté. En dehors des heures de permanence, un répondeur est mis à disposition. Les questions d'ordre administratif continuent à être traitées en adressant un courriel à : anciens@upmc.fr

4-Activités culturelles et conviviales

Pour l'année 2014, des visites de l'Observatoire de Paris, de la Maison de Pasteur, des carrières souterraines de Paris et des villas des Années 20 de Boulogne ont été réalisées. Sont en projet des visites du musée Pierre et Marie Curie, du chantier de restauration de la victoire de Samothrace, ainsi qu'un séjour au Laboratoire maritime de Banyuls.

5- Site web

L'équipe de coordination a entrepris une rénovation du site en sollicitant l'avis des membres du groupe « **Les Anciens** ». Les critiques et suggestions seront toujours les bienvenues.

RÉFÉRENCES UTILES

1 - Adresse « Les Anciens » : Les Anciens-Fondation UPMC, Campus Jussieu, Boîte 390, 4 place Jussieu, 75252 Paris Cedex 05.

2 - Permanence téléphonique : 01 43 54 84 01, le lundi de 17h à 19h

3 - Courrier électronique « Les Anciens » : anciens@upmc.fr

4 - Site web « Les Anciens » : <http://www.anciens.upmc.fr>

5 - Site web « Fondation UPMC » : <http://fondation.upmc.fr>

* * *

SITUATION FINANCIÈRE

Dons perçus sur l'exercice 2013 19 910, 00 €

Frais de gestion et bancaires -1 593, 10 €

Fonctionnement, solidarité - 493, 60 €

Installation ligne téléphonique - 168, 85 €

Bourses soutien à la réussite - 9 000, 00 €

Aide ponctuelle à étudiante - 1 400, 00 €

Solde des dons 2013 non engagés 7 254, 45 €

Virement « Bourses » Fondation 4 428, 88 €

Réserve cumulée au 31/12/2012 28 791, 83 €

Réserve cumulée au 31/12/2013 40 475, 16 €

Charte constitutive du groupe Les Anciens

ARTICLE I – Désignation, but, missions et objectifs

- 1.1. Nom du Groupe : Ce groupe est créé au sein de la fondation partenariale UPMC sous le nom de « Les Anciens »
- 1.2. But : Le groupe « Les Anciens » a pour objectif de contribuer au développement et à la promotion de l'Université Pierre et Marie Curie dans tous les domaines correspondant à ses missions en y associant celles et

ceux qui y ont exercé des fonctions à divers titres.

1.3. Missions et objectifs :

- améliorer l'accès et les conditions d'études à l'Université Pierre et Marie Curie
- apporter des aides aux personnels, retraités ou non, se trouvant en situation difficile
- développer et animer un réseau de solidarité entre ses membres.

ARTICLE II – Personnes concernées et membres actifs

- 2.1. Personnes concernées : Personnes qui ont exercé à divers titres des fonctions à l'UPMC (enseignants-chercheurs, chercheurs, IATOS, ITA...), ainsi que leurs conjoints.
- 2.2. Membres actifs : Membres ayant effectué dans l'année un don en numéraire au groupe des anciens au sein de la fondation partenariale de l'université Pierre et Marie Curie.

ARTICLE III – Equipe de coordination

- 3.1. Définition : L'équipe de coordination comporte au maximum 15 membres. Elle est désignée, sur proposition de l'équipe en place, par et parmi les membres actifs, lors de la réunion annuelle. L'équipe désigne son président en son sein. Un appel à candidature est effectué en début d'année civile.
- 3.2. Fonctions : L'équipe de coordination assure la programmation des actions du groupe, leur suivi et statue sur les réponses à apporter aux demandes d'aides formulées par des étudiants ou des personnels de l'université. Elle peut solliciter l'avis d'experts en tant que de besoin.
- 3.3. Rapport : Un rapport annuel est présenté par les membres de l'équipe de coordination à la réunion annuelle des membres actifs.

ARTICLE IV – Réunions concernant le groupe

- 4.1. Réunions annuelles des membres actifs : Les membres actifs se réunissent annuellement sur convocation du Président de l'équipe de coordination. Une réunion extraordinaire peut être convoquée dans les mêmes conditions en cas de besoin.
- 4.2. Réunions de l'équipe de coordination : L'équipe de coordination se réunit en fonction des besoins, au moins une fois par trimestre.